



**Eau du Pays
de Saint-Malo**

Service public de production d'eau potable

**RAPPORT
D'ACTIVITES
2018**



EAU DU PAYS DE SAINT-MALO

Secrétariat – Centre d'Affaires Le Cézembre
2, impasse de la Haute Futaie – CS 20712
35418 SAINT-MALO CEDEX

Tel : 02.99.16.07.11 // Courriel : secretariat@smpepce.fr

SOMMAIRE

LES FAITS MARQUANTS

| | |
|------------------------------|---|
| <i>Traversée de la Rance</i> | 3 |
| <i>AFAFE</i> | 4 |
| <i>Barrage de Pont-Avet</i> | 6 |

LES TRAVAUX

| | |
|--|----|
| <i>Pose de vannes de sectorisation sur les feeders</i> | 7 |
| <i>Pose de débitmètres sur les ventes d'eau à Dinard</i> | 7 |
| <i>ZAC Atalante</i> | 8 |
| <i>Sécurisation de la rive droite de la Rance</i> | 8 |
| <i>Feeder Pleurtuit</i> | 9 |
| <i>Barrage de Mireloup</i> | 9 |
| <i>Barrages de la Merveille et de Sainte-Suzanne</i> | 10 |

RESSOURCE EN EAU

| | |
|---|----|
| <i>Suivi réglementaire des barrages</i> | 12 |
| <i>Sécheresse</i> | 12 |

PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

| | |
|---|----|
| <i>Le suivi des périmètres de protection</i> | 13 |
| <i>Panneaux réglementaires</i> | 14 |
| <i>Premières actions et contrat territorial rive droite</i> | 15 |
| <i>Mesures agro-environnementales</i> | 17 |
| <i>Démonstrations et expérimentations</i> | 18 |
| <i>Portes ouvertes</i> | 19 |
| <i>Echanges parcellaires</i> | 20 |
| <i>Sensibilisation du grand public</i> | 20 |
| <i>Animations scolaires</i> | 21 |

BILAN FINANCIER

| | |
|------------------------------|----|
| <i>Evolutions tarifaires</i> | 21 |
| <i>Les ressources</i> | 22 |
| <i>Les dépenses</i> | 22 |

Les Faits Marquants

TRAVERSEE DE LA RANCE

Alors qu'il ne restait que 48 heures de tirage, un incident est survenu en cours de chantier le 5 avril 2018 et a engendré le pliage de la canalisation au milieu du chenal à 20 m de profondeur.

Eau du Pays de Saint-Malo a saisi le tribunal administratif à l'été 2018 afin qu'un référé constat soit mené et permette de diagnostiquer l'état des ouvrages.

Le chantier a été arrêté jusqu'au mois de janvier 2019 le temps que le groupement propose une solution de reprise du chantier.

Ainsi, il a été demandé au groupement d'entreprises de retirer les 300 mètres de canalisations endommagées implantées dans le chenal, de reconstruire un tronçon sur l'estran. Ce tronçon a ensuite été tiré en flottaison au milieu du chenal, coulé, aligné et 2 soudures subaquatiques sont en cours au mois de mai 2019.



AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE FORESTIER ENVIRONNEMENTAL

Le projet d'Aménagement Foncier Agricole Forestier Environnemental (ou AFAFE), sous compétence du Département d'Ille et Vilaine, sur les bassins versants prioritaires de Mireloup et Landal se poursuit.

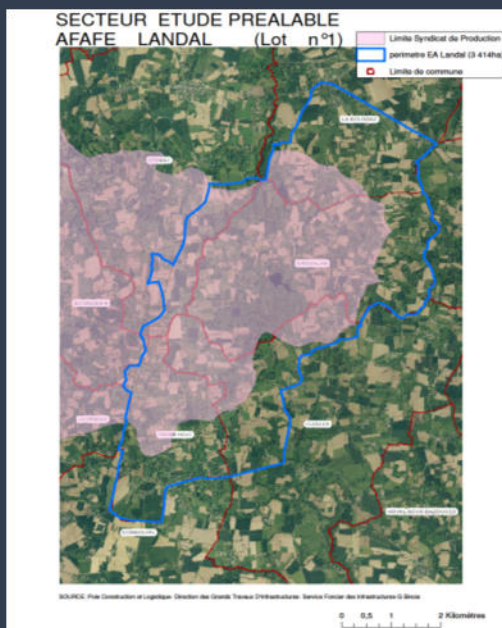
Dans un objectif d'améliorer la qualité de l'eau, il consiste en une redistribution du parcellaire agricole, avec mise en place de travaux connexes (bocage, protection de bas de parcelles, bassins tampons etc...).

Après avoir largement informé et concerté sur le projet en 2017, le Département d'Ille et Vilaine et Eau du Pays de Saint-Malo ont développé le projet de la façon suivante :

- ⇒ D'avril à juin 2018, une présentation du projet a été faite dans chaque conseil municipal des 12 communes concernées ; toutes les communes ont délibéré favorablement avant l'été 2018 pour accepter la réalisation d'une étude préalable d'aménagement foncier et la création d'une commission intercommunale d'aménagement foncier (CIAF) ;
- ⇒ Le 30 mai 2018, une visite de l'aménagement foncier de la commune de Saint-Marc le Blanc réalisé entre 2004 et 2010 a été organisée et a regroupé environ 40 personnes agriculteurs, techniciens et élus des communes, communautés de communes, structure de bassin versant, partenaires financiers...



⇒ Entre août et septembre 2018, une concertation a été menée pour la définition du cahier des charges de l'étude d'aménagement ; les périmètres des études d'aménagement des bassins versants de Mireloup et Landal ont été choisis. Plus larges que les bassins versants eux-mêmes, les périmètres englobent un maximum d'exploitations agricoles dans leur ensemble, et porte au total sur plus de 8 000 ha



- ⇒ Le 7 septembre 2018 : les partenaires financiers ont acté la participation à la réalisation des Diagnostics de Parcelles à Risque, dans le cadre de cette étude, sur l'ensemble des bassins versants concernés, et en lien avec les actions de bassin versant (aménagement bocager et engagement dans des MAEC) ;
- ⇒ Le 30 novembre 2018 : réunion publique avec l'ensemble des exploitants agricoles des deux bassins versants de Mireloup et Landal pour la présentation du déroulé de l'étude d'aménagement et inciter à la signature de MAEC.

BARRAGE DE PONT-AVET

fin 2018 :

Le barrage de Pont-Avet a été mis à disposition d'Eau du Pays de Saint-Malo le 1^{er} octobre 2018. Mi-octobre, Eau du Pays de Saint-Malo a procédé à une déclaration d'événement important pour la sécurité hydraulique de l'ouvrage suite à la mise en évidence d'une fuite importante dans le corps de l'ouvrage.

Des interventions complémentaires ont été réalisées :

- ⇒ Entretien de la végétation ;
- ⇒ Mise en place de dispositifs d'auscultation ;
- ⇒ Abaissement d'urgence du niveau de la retenue par :
 - Dépose des batardeaux ;
 - Mise en place d'un siphon de vidange ;
- ⇒ Mise en place d'un siphon de débit réservé ;
- ⇒ Mise en place d'une rampe de montaison pour les anguilles ;
- ⇒ Adaptation du dispositif de dévalaison sur le barrage de Pont-es-Omnès ;
- ⇒ Capture de ragondins ;
- ⇒ Suivi régulier de l'ouvrage.



Coût des interventions :

42 000 €HT

Les Travaux

POSE DE VANNES DE SECTORISATION SUR LES FEEDERS

Novembre 2017-Mai 2018

| | |
|--------------------|-------------|
| Nombre de vannes : | 16 |
| Coût des travaux : | 500 000 €HT |



POSE DE DEBITMETRES SUR LES VENTES D'EAU A DINARD

Novembre 2017

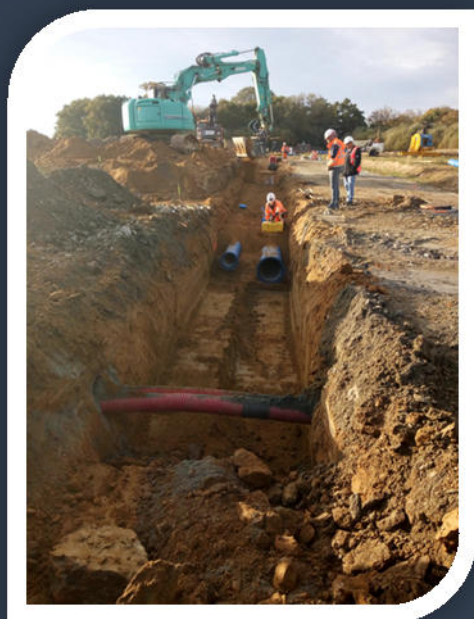
| | |
|-------------------------|------------|
| Nombre de débitmètres : | 3 |
| Coût des travaux : | 55 000 €HT |



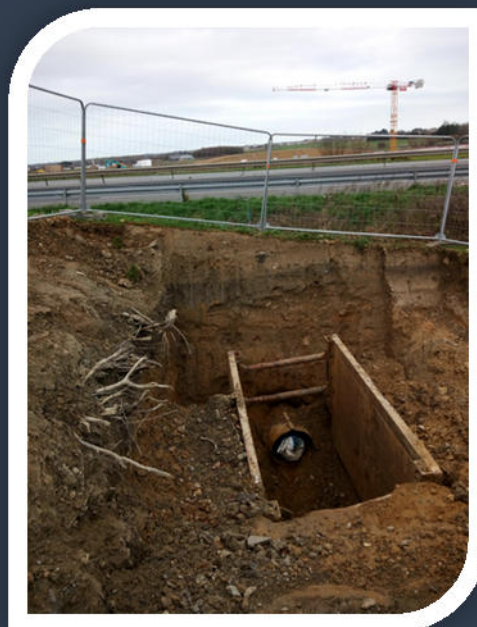
ZAC ATALANTE

Fin 2018 :

Les réseaux implantés dans l'emprise de la ZAC Atalante ont été renouvelés et renforcés en Ø500 mm (tranchée commune avec les canalisations du SIEB). Par ailleurs, la canalisation de raccordement du futur réservoir de Blanche-Roche de 4 000 m³ au feeder Tuly-Blanche-Roche ouest a été posée.



Coût des travaux : 560 000 €HT



SECURISATION DE LA RIVE DROITE

Fin 2018 :

La traversée du dôme du réservoir de Blanche-Roche est-Rennes a été exécutée. Elle permettra, dès 2019, une adduction des réservoirs de Blanche-Roche est depuis Richebois.

Coût des travaux (une fois terminés) : 590 000 €HT.

FEEDER PLEURTUIT

2^{ème} semestre 2018 :

| | |
|-------------------------------|---|
| Linéaire de travaux : | 2 600 ml |
| Diamètre de la canalisation : | 500 mm |
| Particularités : | forage dirigé 80 ml sous la RD168 en Ø800 mm |

| | |
|--------------------|-------------|
| Coût des travaux : | 993 000 €HT |
|--------------------|-------------|



BARRAGE DE MIRELOUP

Septembre 2018-fin 2019 :

Des travaux de mise en place de cellule de pression ont été réalisés afin d'améliorer le dispositif d'auscultation et de préciser les calculs de stabilité de l'ouvrage. Des caméras ont également été posées et raccordées à la supervision.

En parallèle, des travaux de réhabilitation de la vantellerie ont été engagés (batardeaux et vannes de garde). Les batardeaux ont été posés. Il est prévu de poser les vannes de garde en 2019.

| | |
|--|-------------|
| Coût des travaux d'amélioration du dispositif d'auscultation : | 92 000 €HT |
| Coûts des travaux de vantellerie : | 136 000 €HT |



Barrage de Mireloup

BARRAGES DE LA MERVEILLE/STE-SUZANNE

Février 2017 :

Coupe d'arbres sur la digue pour mise en sécurité de l'ouvrage
Montant des travaux : 64 000 €HT



Enquête publique du 18 Mai au 24 Juin 2017

Eté 2018

La Vidange du barrage a été engagée à la fin du printemps et une pêche de sauvegarde a été réalisée à la fin de l'été.



Les vases particulièrement liquides et la configuration du barrage faisant apparaître des ouvrages témoignant de travaux postérieurs à la réalisation du barrage mais ne figurant sur aucun plan de récolement ont complexifié l'exécution des travaux. Les vannes de fond ont, néanmoins, pu être renouvelées juste avant la remontée du niveau du plan d'eau.

Les travaux réalisés permettent d'assurer :

- ⇒ La sécurité de l'ouvrage car une vidange rapide est désormais possible ;
- ⇒ Un débit réservé ;
- ⇒ Un équilibre hydraulique entre les plans d'eau de Sainte-Suzanne et de la Merveille.



Coût des travaux : 265 000 €HT

Ressource en eau

SUIVI REGLEMENTAIRE DES BARRAGES

Le programme de suivi réglementaire des barrages s'est traduit par :

| Retenue | Bois-Joli | Mireloup | Beaufort | La Merveille | Landal | Pont-Avet | Sainte-Suzanne |
|---|-----------|----------|----------|--------------|--------|-----------|----------------|
| Constitution dossier ouvrage | | | | | | | |
| Visite technique approfondie | | X | X | X | X | | X |
| Consignes de surveillance et d'exploitation | | | | | | | |
| Rapport d'auscultation | X | | | | | | |
| Visite d'inspection | | | | | | X | |

SECHERESSE

2018-2019

La fin de l'année 2018 et le début de l'année 2019 ont encore une fois été caractérisés par une sécheresse importante. Le cumul de précipitations enregistré à Dinard sur le 2^{ème} semestre 2018 est le plus faible jamais mesuré (depuis 1950 : année de mise en service de la station).

Ainsi, le barrage de Bois-Joli n'a pu se remplir au cours de l'hiver 2018-2019 et le couple de retenues Beaufort-Mireloup ne s'est rempli que début février 2019.



Protection de la Ressource en eau

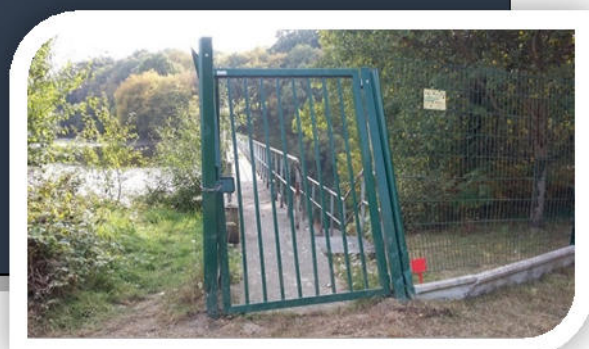
LE SUIVI DES PERIMETRES DE PROTECTION

Le programme annuel 2018 de suivi réglementaire des périmètres de protection s'est traduit par 26 infractions dont 17 récidives :

| Retenue (R = récidive) | Bois-Joli | Beaufort - Mireloup | Landal | Sainte- Suzanne |
|---|---------------|------------------------|----------------|--------------------|
| Date en 2018 | 20 fév | 14 nov | 22 mars | 22 mars |
| Déversement de toute nature | | | | |
| Stationnement interdit | 1 (1R) | | | |
| Pâturage interdit ou excessif (avec ou sans affouragement) | 2 | 3 (2R) | | |
| Désherbage chimique | | | 1 | |
| Fossés recalibrés | | 1 | | 1 (1R) |
| Rejets agricoles (fosses) | | 1 (1R) | | |
| Dépôts, remblais | 1 | 1 | 1 | 4 (3R) |
| Absence de bande enherbée | 2 (2R) | | | 1 (1R) |
| Sols nus, parcelles cultivées dans le périmètre sensible | 1 | | 2 (2R) | 1(1R) |
| Déboisement | | | | |
| Dégradation / absence de clôtures et/ou vidéosurveillance | 1 (1R) | 1 (1R) | | 1 (1R) |
| Construction interdite | | | 1 | |

Il est à noter que le périmètre de protection de Bois-Joli a fait l'objet d'une modification de l'arrêté préfectoral pour permettre d'enlever la clôture autour du périmètre immédiat.

Point sensible : les clôtures d'accès aux ouvrages sont régulièrement dégradées.



Clôture dégradée au barrage de Mireloup

PANNEAUX REGLEMENTAIRES

Eau du Pays de Saint-Malo a installé 24 panneaux de 1,40 m de haut sur 0,5 ou 0,4 m de large aux points stratégiques autour des retenues pour informer la population des interdictions dans les périmètres de protection.

Ces panneaux font figurer également les règlements de pêche et les arrêtés municipaux, pris le cas échéant pour limiter les usages de campings et abreuvement des animaux dans les retenues.

Ils ont été installés fin 2018 après avoir fait les vérifications de réseaux, et après avoir obtenu l'avis du service des Bâtiments de France.

MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES SUIVANTES SOUS PEINE DE POURSUITES



> Dépôt d'ordures interdit. Déversement de toute matière ou tout produit pouvant contribuer à la pollution des eaux.



> Pêche interdite à moins de 100 m du barrage.



NON



> Baignade et natation interdites, baignade des chiens interdite.



> Navigation interdite, y compris modélisme.



NON



> Engins à moteur interdits, lavage et nettoyage sur les rives interdits.

PREMIERES ACTIONS ET PREPARATION DU CONTRAT TERRITORIAL SUR LES BASSINS VERSANTS RIVE DROITE

Suite à l'étude-diagnostic des bassins versants de Beaufort-Mireloup-Landal et Sainte-Suzanne, lancée entre 2016 et 2017, et dans l'attente de la signature d'un nouveau contrat territorial de bassin versant sur 6 ans, les partenaires financiers ont accepté le lancement des premières actions sur ces bassins versants. Elles ont consisté en :

- ⇒ L'accompagnement individuel de 37 exploitations agricoles :
 - 8 diagnostics parcelles à risque pesticides réalisés (méthode DPR agréée)
 - 2 diagnostics Aquasite (méthode agréée)
 - 5 diagnostics d'exploitation et 9 visites d'info avant une MAEC
 - 7 exploitations suivies pour le désherbage mécanique du maïs
 - 7 conseils techniques réduction de doses phytos et fourrage
- ⇒ Une plateforme d'essai d'implantation de prairie multi-espèces sous couvert de méteil, 216 personnes l'ont visitée dont 40 agriculteurs des bassins versants,
- ⇒ Un réseau de désherbage mécanique du maïs sur 16 ha regroupant 7 exploitations,
- ⇒ 2 après-midis de visite de fermes pour le grand public dans le cadre de la semaine pour les alternatives aux pesticides regroupant une centaine de personnes, une participation au Comice agricole de Bonnemain le 30 aout 2018,
- ⇒ L'engagement de 21 agriculteurs dans la démarche d'échanges parcellaires sur la commune d'Epiniac,
- ⇒ Animations pédagogiques dans 9 écoles,
- ⇒ Suivi de la qualité de l'eau sur 10 points des bassins versants.

**Bineuse pour le désherbage
mécanique du maïs**



MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES

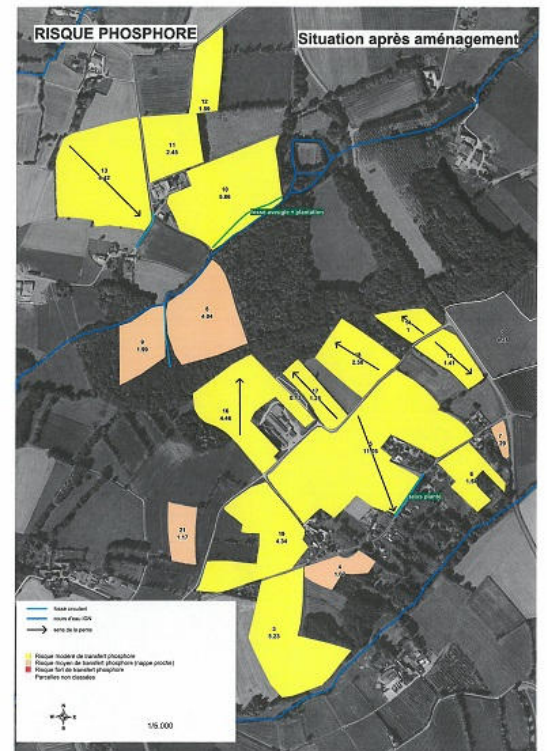
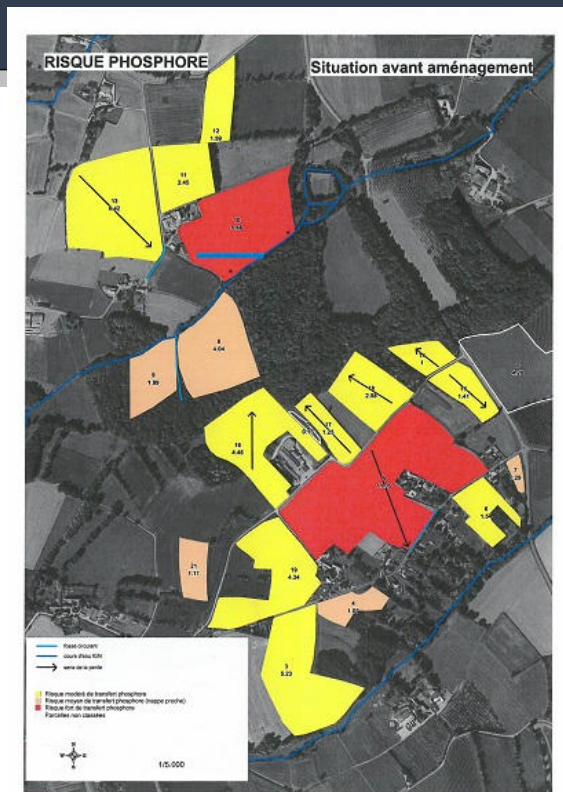
Eau du Pays de Saint-Malo a réalisé des diagnostics et aidé les agriculteurs à s'engager dans des mesures Agro-Environnementales et Climatiques, dans le cadre de sa politique de protection de la ressource en eau :

Les engagements des agriculteurs en 2018 font état de :

| Beaufort-Mireloup-Landal | |
|--|--------|
| Remise en herbe de parcelles cultivées | 4,1 ha |
| Maintien en herbe de parcelles, entretien par la fauche | 4,9 ha |
| Entretien du bocage | - km |
| Système agricole engageant toute l'exploitation : système herbager ou réduction des produits phytosanitaires | - |

Sur les bassins versants rive droite, 16 Diagnostics parcellaires à risque pesticides ont été réalisés en complément des MAEC

Exemple de diagnostic parcelle à risque 'pesticides avant et après proposition d'aménagement



DEMONSTRATIONS ET EXPERIMENTATIONS

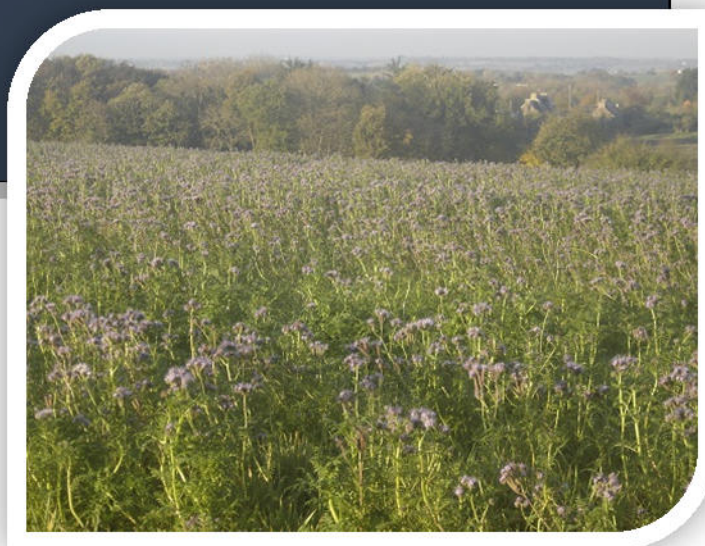
Deux plateformes ont été expérimentées en 2018 :

- ⇒ Plateforme rive gauche, test de 3 modalités de semis de couvert avant/après blé, et développement du réseau de semis précoce après moisson avec panneau d'information 'bord de route',
- ⇒ Plateforme rive droite d'essai d'implantation de prairie multi-espèces sous couvert de méteil, 216 personnes ont visité dont 40 agriculteurs des bassins versants

Rive gauche, un réseau d'analyses de sols et de reliquats d'azote s'est poursuivi chez 6 exploitants du bassin versant du Frémur, associé à une expérimentation de décomposition de la matière organique dans les sols. Eau du Pays de Saint-Malo a participé au projet 'ami-eau' de connaissance des formes du phosphore dans le sol et ses modes de transfert, menée par l'INRA, le CNRS et la CRAB.

Rive droite, un réseau de désherbage mécanique du maïs pour 7 exploitants regroupant 16 ha, en association avec

**Couvert hivernal
Phacélie**



PORTES OUVERTES

3 portes ouvertes d'exploitation agricoles ont été organisées en 2018 :

- ⇒ Rive gauche, chez Jérôme et Elodie PRUAL du Gaec du Château d'eau, producteurs de lait à Beaussais-sur-mer, le 4 avril 2018, en collaboration avec la CLE du SAGE Rance Frémur-Baie de Beaussais et la Communauté de communes Côte d'Emeraude. 50 personnes étaient présentes. Le but était de présenter:
 - Changement de système pour passer en MAEC 'système herbagé 28% de maïs' et bilan économique
 - Gestion de l'herbe grâce à l'autochargeuse
 - Pompes de prairies mises en place sur les parcelles au bord du Frémur
 - Gestion de la ripisylve

- ⇒ Rive gauche, chez Nadia et Patrice HAMONIAUX producteurs de lait à Créhen, le 13 septembre 2018, organisée par le GAB d'Armor, pour faire part de leur conversion en Agriculture Biologique, et qui a réuni une vingtaine de personnes ;

- ⇒ Rive droite, en mars 2018 chez Denis BERNIER producteur de lait, et Alcide BOUILLIS et M. et Mme PRESSEDA en polyculture élevage bio, à Epiniac, pour faire part de leurs pratiques d'exploitation auprès du grand public qui a réuni une centaine de personnes.



**Journée porte ouverte d'exploitation à
Beaussais-sur-mer – avril 2018**

ECHANGES PARCELLAIRES

Deux projets d'échanges parcellaires ont été réalisés en 2018, avec une animation de la chambre d'agriculture :

- ⇒ Rive gauche, sur la commune de Languenan, 30 ha échangés regroupant 16 exploitants, avec replantation de bocage sur talus ;
- ⇒ Rive droite, sur la commune d'Epiniac, 21 agriculteurs engagés mais très peu d'hectares échangés car des blocages persistent.

SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

Comme chaque année, Eau du Pays de Saint-Malo est présent dans des évènements locaux sur le thème de l'eau et du jardinage au naturel :

- ⇒ En mars 2018, participation à la Semaine pour les alternatives aux pesticides avec présentation de l'exposition à la médiathèque de Dol de Bretagne
- ⇒ En avril 2018 à la fête du printemps de Pleurtuit,
- ⇒ En juin 2018, stand sur l'eau à Saint-Malo dans le cadre de la Semaine du développement Durable
- ⇒ En septembre 2018, comice agricole de Bonnemain



Exposition 'je jardine eau naturel' à la médiathèque de Dol de Bretagne

ANIMATIONS SCOLAIRES

En 2018, ce sont également 29 classes (20 classes rive gauche et 9 classes rive droite) d'écoles primaires, soit 677 enfants, qui ont bénéficié des animations spécifiques d'Eau du Pays de Saint-Malo :

- ⇒ Le Frémur m'a dit ou la rivière m'a dit en rive droite
- ⇒ Les arbres m'ont dit
- ⇒ Le jardin m'a dit

Les prestataires qui interviennent pour ce travail sont : la maison de la Rance, l'association Escale Bretagne, le cercle Nautique de Lancieux, la Maison de la Baie.

Animation 'le jardin m'a dit'



Bilan financier

EVOLUTIONS TARIFAIRES

Le tarif de l'eau a été validé en séance du 12 Décembre 2018 pour une tarification globale de **0,56 €HT/m³** :

- ⇒ Part délégataire : 0,337 €HT/m³ contre 0,328 €HT en 2018 ;
- ⇒ Part Collectivité : 0,223 €HT/m³ contre 0,222 €HT en 2018.

LES RESSOURCES

| | |
|---|----------------|
| Ventes d'eau en gros : | 1 901 328,97 € |
| Subventions d'exploitation (reliquat programmes bassins versants) | 31 612,13 € |
| Subventions d'investissement | 96 512,92 € |

Après une augmentation des volumes d'eau vendus de 1,6% en 2017, une nouvelle augmentation de 1,2% est constatée en 2018. 8,56 millions de m³ ont été vendus.

LES DEPENSES

Les dotations aux amortissements ont représenté 1 022 431,78 €

Le montant des dépenses d'équipement s'est élevé à 5 359 686,64 €

Le montant des dépenses d'actions de bassins versants s'est élevé à 267 912,66 €

Les emprunts ont représenté les charges suivantes :

| | Total | A charge du SMG35 | A charge d'EPSM |
|--------------|-------------------|----------------------|--------------------|
| Capital | 585 705,14 | 347 355,61 | 238 349,53 |
| Intérêts | 196 828,69 | 118 265,03 | 78 563,66 |
| Total | 782 533,83 | 465 620,65 | 316 913,18 |



**Eau du Pays
de Saint-Malo**

Service public de production d'eau potable